1

CONCOURS SAVONNERIE
TYLER DURDEN

Paysages partagés

Une alternance de rues et de venelles caractérise le quartier. Elles forment un maillage perméable où se succèdent des ambiances différentes et à usages multiples. Entre dessertes motorisées et passages pour une mobilité douce, entre rue-cour et cour-jardin, les espaces s'articulent et se prolongent au travers du site de la Savonnerie. L'implantation choisie poursuit le tissu bâti existant composé de bâtiments qui s'ouvrent d'un côté sur une rue et de l'autre sur un espace cour.

Implantation autour de la cour-jardin

Espace protégé et ouvert sur le quartier, la cour-jardin est un lieu de partage et d'accueil qui peut être approprié à de multiples usages. Seul ou en groupe, adultes, enfants, adolescents, tous peuvent s'y retrouver. Cet espace extérieur est **le premier des tiers-lieux**. Il ne nécessite aucune clé.
Trois volumes sont implantés tout autour de ce centre vide : au nord, il forme une sorte de tête en U qui réagit aux bâtiments proches à large échelle, à l'est et à l'ouest deux volumes allongés sont implantés en bordure des dessertes avec un volume qui s'élargit et s'ouvre au sud. Quatre passages séquencent l'ensemble. Ils prolongent, dans le site de la Savonnerie, le principe d'un quartier perméable où les espaces et les réseaux coulissent de manière fluide. Chaque bâtiment s'ouvre d'un côté sur une rue et de l'autre sur la cour-jardin.

L'ensemble des rez-de-chaussée est public. Un grand espace situé dans le bâtiment au nord permet d'offrir une surface commerciale qui s'ouvre largement sur la rue piétonne qui mène à la Place du Marché.

Un bar prend place à l'angle du bâtiment ouest, s'ouvrant sur la rue de la Savonnerie et sur le passage ; sa terrasse est sous la treille, dans la cour-jardin. Cet espace pourrait être utilisé par les associations.

Diversité d'espaces pour abriter les tiers lieux

L'ensemble des autres surfaces des rez-de-chaussée sont destinées aux tiers-lieux. Le projet propose une illustration de l'affectation possible de ces différentes cellules. Elles offrent de multiples lieux où se réunir et s'isoler selon les besoins. Leurs proximités favorisent les synergies et la convivialité.
Les espaces donnant sur l'extérieur du site pourraient être des lieux partagés (**ateliers, bureaux, salles de musique ou réunions**). Elles bénéficient d'accès directs depuis les dessertes ainsi que des locaux de services. Les surfaces situées aux extrémités des bâtiments pourraient être destinées à des appropriations plus collectives à l'usage des associations par exemple la salle de quartier. Elles pourraient même avoir plusieurs usages, **un usage diurne et un autre en soirée**, comme une **ludothèque** et une **bibliothèque partagée** qui peuvent être aussi le lieu de réunion d'associations. L'épicerie, **le GRAM**, marché urbain présent sur le site, pourrait y trouver un espace.
Les entrées, généreuses, sont les premiers lieux de rencontres informelles. Elles sont traversantes et ouvertes sur la cour-jardin. Les **buanderies vitrées** s'ouvrent sur ces lieux de passages et sur l'intérieur de la cour. Elles sont vastes et peuvent être combinées avec d'autres usages à inventer.

Au rez-de-chaussée **le portique couvert** qui borde chaque bâtiment offre un prolongement extérieur public qui peut accueillir terrasses, vélos, une circulation couverte et ombragée. Les circulations verticales s'ouvrent toutes sur la cour avec un **large palier** qui s'étend à l'extérieur. Il peut être utilisé comme terrasse commune et conviviale, situées entre celles des appartements.

Typologies

Les appartements sont tous placés aux étages avec une double ou triple orientation. Les typologies sont de plusieurs types. Soit les espaces de jour sont allongés et traversants avec les cuisines situées côté cour, soit pour les appartements des extrémités, l'espace de jour se retourne, en baïonnette, offrant un séjour séquencé. Un balcon continu s'étire sur toutes les façades cour. Cet espace peut être partagé avec ses voisins au gré des habitants et de leurs ententes. Les paliers des circulations s'ouvrent sur ce même balcon et offre un lieu extérieur entre la cour commune et sa terrasse privative.
Aux extrémités nord et sud sont situés de grands appartements communautaires, ou cluster, contenant diverses cellules autonomes ainsi qu'une chambre d'amis.

Forger l'identité de la Savonnerie

Depuis la Place du Marché, la rue piétonne existante conserve son rôle de liaison vers le nouvel îlot de la Savonnerie et vers l'Avenue du 14 avril. Les bâtiments projetés s'organisent autour d'une grande cour intérieure propice à la rencontre intergénérationnelle, loin des nuisances liées au trafic routier. Pour accéder à la cour depuis les rues périphériques maintenues (Rue de la Savonnerie) ou réaménagées (Rue piétonne, Rue de l'Avenir et promenade en limite est), les usagers empruntent l'un des quatre passages végétalisés. Ces seuils ont une fonction de transition et marquent clairement l'entrée dans le nouvel îlot à l'identité propre.
À l'intérieur de la cour, un cheminement périphérique en béton dessert les accès aux bâtiments et s'élargit au niveau des seuils. L'espace central de la cour fait écho au square à proximité avec son revêtement perméable de gravier stabilisé.

Treille

Au centre, une treille habillée de plantes grimpantes se décline en plusieurs unités de deux travées. Différentes activités s'y déploient autour d'une terrasse de café, de tables communautaires, de jeux et de potagers réhaussés. La végétalisation de la treille apporte de la fraîcheur à la cour et sa structure organise l'espace

Plantages

Sur la partie sud, la moitié des plantages existants est conservée. Cet espace en pleine terre fait la transition entre la Rue de l'avenir et la cour. Le reste des plantages est déplacé sur la parcelle 912, aujourd'hui sans affectation, et éventuellement sur les parcelles 568 et 569, situées sur une dalle de parking. Des potagers sont aménagés en toiture des deux nouveaux bâtiments côté sud, offrant des aménagements favorables à la rencontre entre les habitants.

Végétation existante maintenue

Bien développé, l'alignement de micocouliers (*Celtis australis)* de la rue de la Savonnerie est maintenu. Sa qualité paysagère assure un lien entre le square et les nouveaux seuils plantés.
L'alignement de noisetiers (*Corylus colurna*) devant l'immeuble sis sur la parcelle 569 est prolongé au nord jusqu'à la rue piétonne. Il accompagne les cheminements piétons réaménagés qui desservent les rez-de-chaussée commerciaux de part et d'autre.

Plantations en pleine terre

Dans la partie nord de la cour, deux lignes d'arbres plantés en pleine-terre créent une ambiance de placette, offrant une ouverture végétalisée depuis les commerces au rez-de-chaussée.
Les seuils végétalisés et les potagers au sud profitent également de la pleine terre. La treille offre une ambiance végétalisée sur la dalle du parking, avec un système de fosses de plantations ponctuelles accueillant plantes grimpantes et vivaces.

Seuils généreusement végétalisés

Les espaces libres entre les bâtiments, seuils d'entrée vers la cour, sont généreusement végétalisés. S'inspirant de l'esprit des interstices plantés dans la Rue Neuve, ces espaces de pleine terre sont soigneusement jardinés. Des massifs d'arbustes type hortensias accompagnent des arbres en cépées. Des plantes vivaces de mi-ombre tapissent le sol.
Les cheminements en béton qui traversent ces seuils plantés se raccordent aux coursives des bâtiments. Ils s'élargissent parfois pour devenir placettes en relation avec les activités du rez.
Au nord-ouest, le seuil planté entre en relation directe avec le square par les plantations en vis à vis et par le large chemin en béton appelant à traverser la rue.

Fontaine

Dans la cour, un espace ouvert se dégage entre la double ligne d'arbres au nord et la treille. Au centre, une fontaine et des jeux d'eau affleurent de quelques centimètres du sol par un socle en béton. Les toitures accueillent aussi quelques points d'eau en lien avec le fonctionnement des potagers.

2

CONCOURS SAVONNERIE
TYLER DURDEN

plan du 1 er et 2 ème étage 1/500

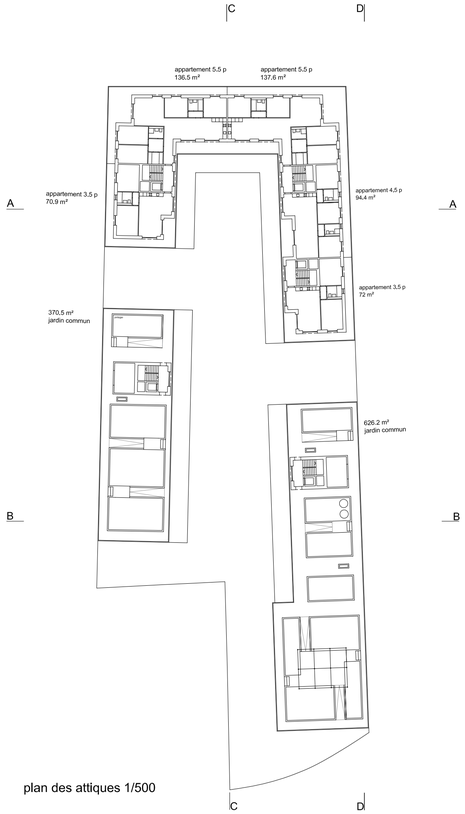

plan des attiques 1/500

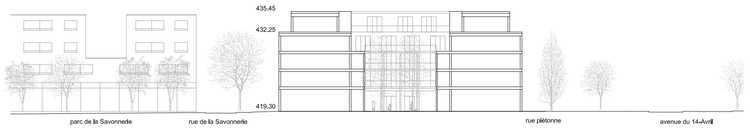

coupe AA 1/500

coupe BB 1/500

coupe CC 1/500

élévation DD 1/500

plan du sous-sol 1/500

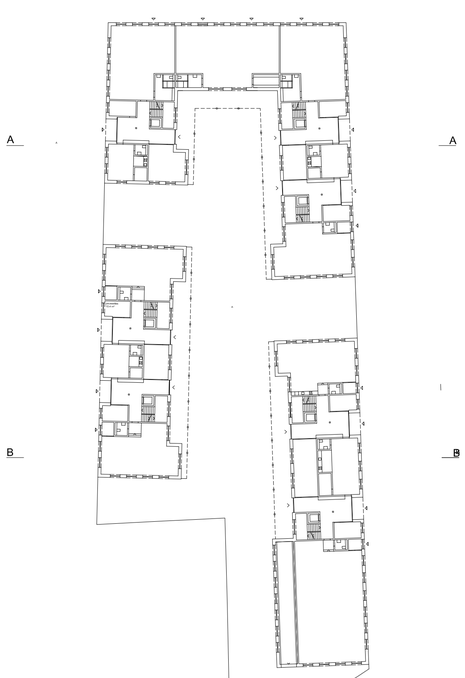

plan du rez-de-chaussée 1/500

3

CONCOURS SAVONNERIE
TYLER DURDEN

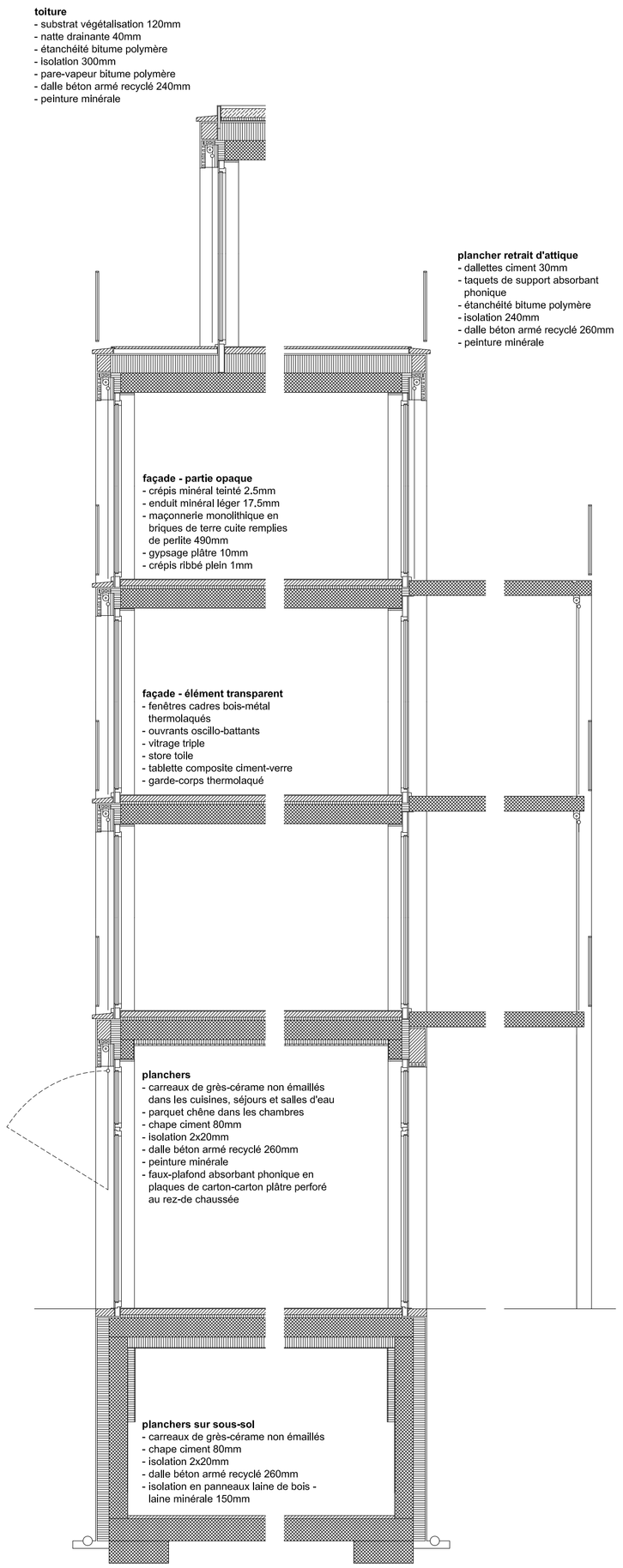

coupe constructive 1/50

0 0,5 m

plan du rez-de-chaussée 1/200

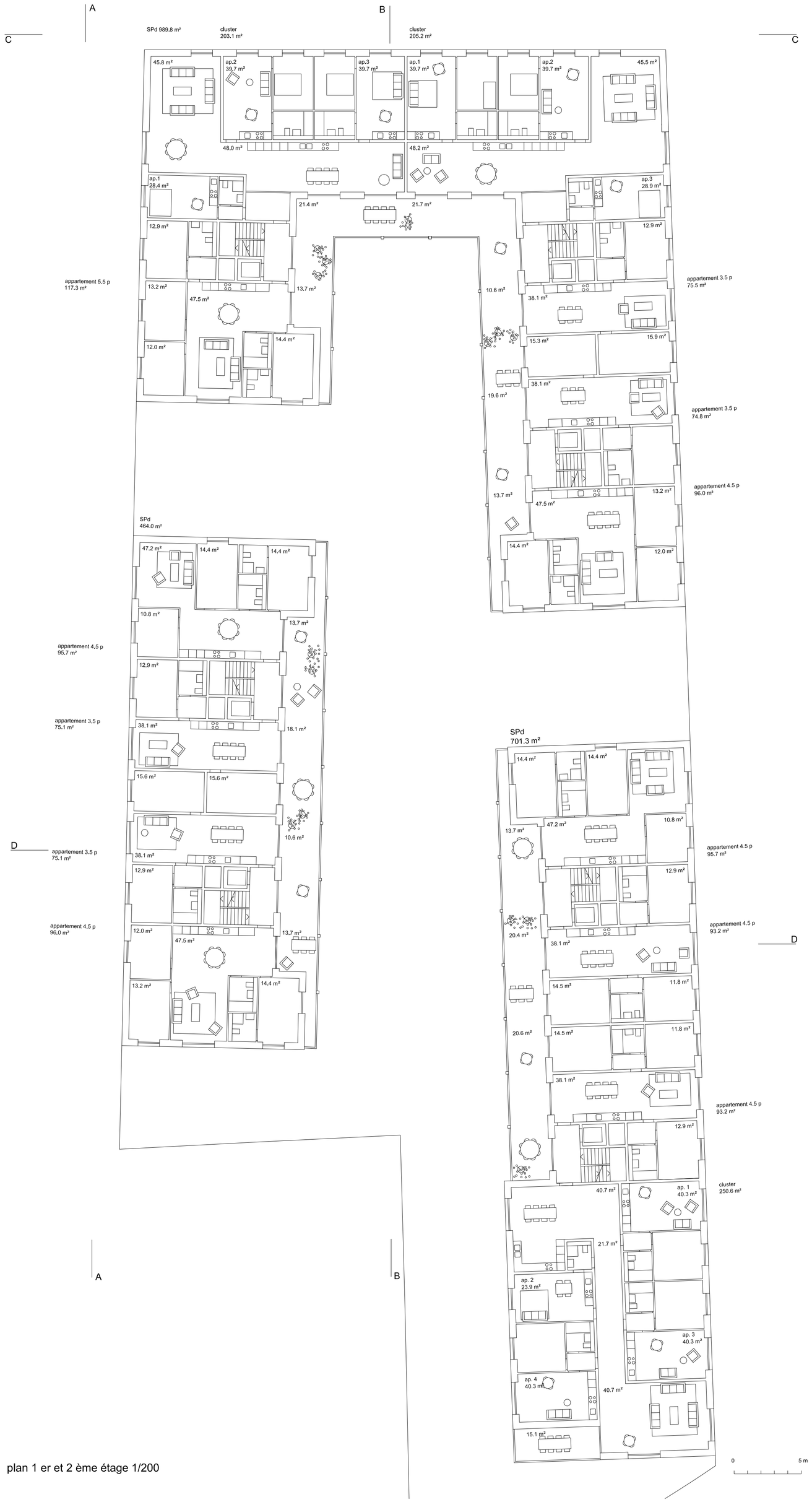

plan 1 er et 2 ème étage 1/200

0 5 m

4

CONCOURS SAVONNERIE
TYLER DURDEN

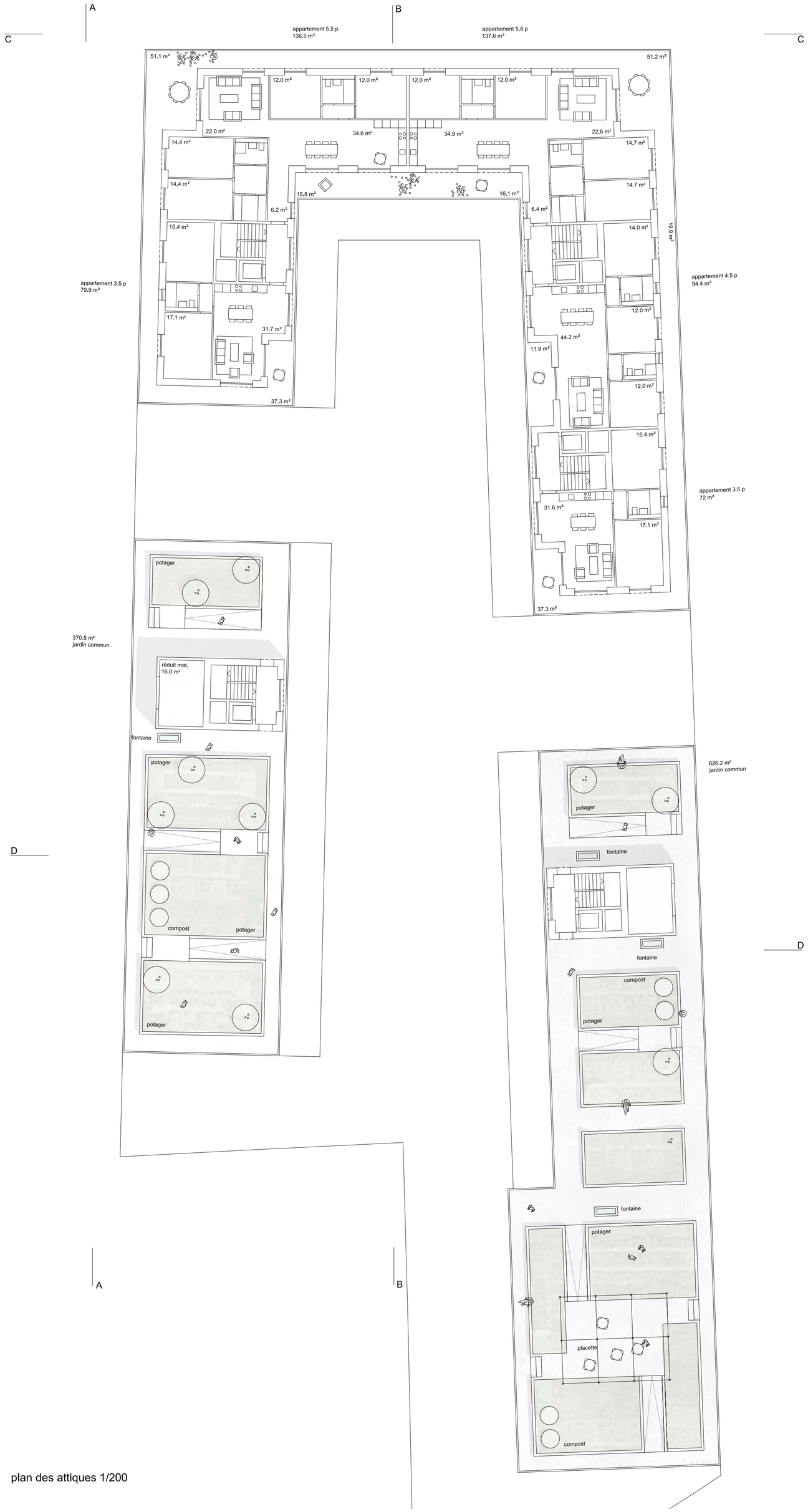

plan des attiques 1/200

élévation AA rue de la Savonnerie 1/200

coupe BB 1/200

élévation CC rue piétonne 1/200

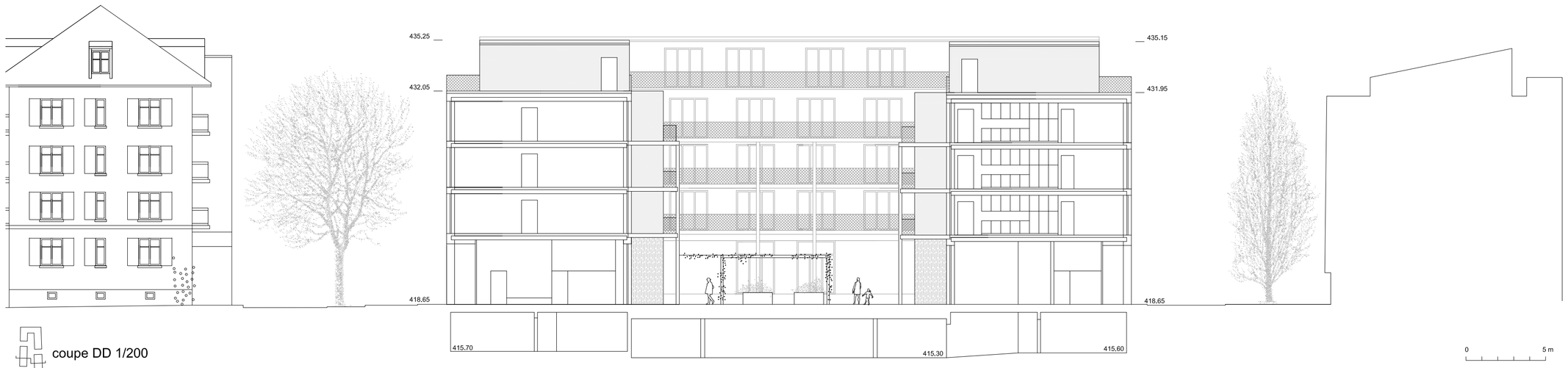

coupe DD 1/200